

Bruxelles, le 3 avril 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : l'ULB répond aux critiques concernant le choix de Ken Loach comme Docteur Honoris Causa

Le jeudi 26 avril, l'Université libre de Bruxelles honorera 8 personnalités en leur remettant les insignes de Docteur Honoris Causa. Christiane Taubira, Siegi Hirsch, Ahmet Insel et Ken Loach, ainsi que 4 scientifiques choisis par les Facultés, recevront ce jour-là la plus haute distinction universitaire.

Ce mardi, plusieurs associations de la communauté juive de Belgique demandent à l'ULB de ne pas accorder cette distinction à Ken Loach en raison de « sa tolérance inacceptable à l'égard de l'antisémitisme et la forme révisionniste qu'il donne à son engagement pour la Palestine ».

Dans leur communiqué, les associations se basent sur une interview donnée par Monsieur Loach en septembre 2017, en marge du congrès travailliste britannique. Cependant, suite à ce congrès, Monsieur Loach avait publié un communiqué très clair qui dément formellement les accusations dont il fait l'objet : *«L'Holocauste est aussi réel que la Seconde Guerre mondiale elle-même. Mais l'histoire appartient à nous tous. Seul un esprit malveillant pourrait suggérer que je puisse donner du crédit aux révisionnistes. C'est d'ailleurs tout à fait remarquable que je doive le préciser. Peut-être un signe de l'époque?»<sup>1</sup>*

Monsieur Loach a été choisi par le Conseil académique de l'ULB, dans le cadre de l'Année des Diversités, en raison de son « œuvre militante relative aux conflits sociaux et la lutte pour le droit des travailleurs ou des immigrés clandestins<sup>2</sup> ». Nous ne souhaitons pas en déplacer la focalisation vers le conflit israélo-arabe, ce qui serait en dénaturer totalement la signification et la dimension. Dans ce contexte, si les prises de position politiques de Monsieur Loach dans le cadre du conflit Israélo-arabe attirent inévitablement les critiques de ses opposants, aucun élément du parcours de ce cinéaste engagé ne permet cependant d'étayer des accusations d'antisémitisme ou de révisionnisme à son égard. Aucune de ses œuvres ne traite d'ailleurs de ce conflit. Le soutien au boycott académique d'Israël, qui lui est reproché, n'est pas et n'a jamais été la position de l'ULB en tant qu'institution, mais ne peut le disqualifier pour autant. L'engagement très ferme de l'ULB contre toute forme de racisme ou d'antisémitisme, et a fortiori de négationnisme, est une constante que nous souhaitons réaffirmer ici avec force.

C'est sur base de son œuvre artistique et de la liberté d'opinion et d'expression qui doivent lui être accordées comme à tout un chacun, qu'est basée la décision d'octroyer les insignes de Docteur Honoris Causa à Ken Loach le 26 avril prochain.

---

<sup>1</sup> Publication du 28 septembre 2017 sur le compte @KenLoachSixteen

<sup>2</sup> Extrait de la note déposée au Conseil académique de l'ULB le 18 décembre 2017